



Analyse des flux de marchés ETF

Résumé de l'été – données fin août 2023

Au cours de l'été, la collecte d'ETF au niveau mondial a atteint près de 95 Mds€ affichant toutefois une forte disparité entre le mois de juillet et le mois d'août.

En juillet, le montant des souscriptions a atteint 73,1 Mds€ (+49,9 Mds€ pour les actions contre +23,3 Mds€ pour les obligations). Les ETF actions offrant une exposition au marché américain ont été les plus demandés, collectant 16,8 Mds€. Les ETF offrant une exposition aux obligations souveraines de long terme ont collecté 5,4 Mds€ tandis que leurs équivalents offrant de courtes maturités ont décollecté à hauteur de 2,5 Mds€.

En août, les souscriptions n'ont atteint que 21,5 Mds€. Les obligations ont été la classe d'actifs la plus recherchée (+13,9 Mds€ contre seulement 4,1 Mds€ pour les actions). Les obligations à maturité très courte, équivalent à des expositions monétaires, ont été plébiscitées avec une collecte de 7,5 Mds€.

Flux européens – Résumé de l'été

Actions

La collecte en ETF UCITS actions est ressortie à 13,2 Mds€ sur les mois de juillet et août. Les ETF offrant une exposition au marché américain ont collecté 7,7 Mds€, reflétant la tendance observée à l'échelle mondiale. Les investisseurs ont ajusté leur allocation de portefeuilles afin d'accroître leur exposition au marché américain à mesure que le pays affichait sa résilience économique sur fond d'incitations fiscales et de reprise de l'investissement des entreprises. Les ETF offrant une exposition aux indices mondiaux sont arrivés en seconde position (+4,4 Mds€), suivis par les actions des marchés émergents (+1,7 Mds€). Cela marque une rupture avec la tendance observée plus tôt dans l'année quand les investisseurs privilégiaient les actions émergentes.

Les ETF sectoriels et Smart Beta ont connu des mouvements de flux assez limités. Les financières ont décollecté à hauteur de 0,6 Mds€ tandis que les stratégies « Minimum Volatility » ont subi des retraits de 0,9 Mds€.

Les souscriptions en actions ESG ont atteint de 4,1 Mds€ en juillet et août, soit moins d'un tiers de la collecte totale en actions. Les ETF actions américaines ont été la catégorie la plus recherchée (+3 Mds€), soit un peu moins de la moitié des allocations dédiées à cette région. Les indices mondiaux ont quant à eux collecté 1,5 Mds€, soit environ un tiers du montant total alloué à cette classe d'actifs.

Obligations

Dans la continuité de la tendance observée au cours des mois précédents, les obligations ont été aussi recherchées que les actions, la classe d'actifs collectant 12,1 Mds€ auprès des investisseurs. Une performance assez impressionnante quand on sait que la base des actifs sous gestion des ETF UCITS obligataires ne représente qu'un tiers de celle des actions.

Les obligations souveraines ont été la classe d'actifs la plus demandée (+8,2 Mds€) au cours de ces deux mois, dont 4,2 Mds€ alloués aux obligations souveraines libellées en dollar. Les obligations souveraines libellées en euro ont collecté 2,5 Mds€. Les investisseurs semblent ne pas avoir de vues claires sur la duration puisqu'ils y ont alloué des montants assez proches : +3,0 Mds€ pour les obligations souveraines couvrant toutes les maturités, +2,9 Mds€ pour les maturités longues et enfin +2,1 Mds€ pour les maturités courtes. Le marché paraît divisé entre ceux qui pensent que les taux d'intérêts américains ont atteint leur sommet et ceux qui estiment le contraire. En revanche, en ce qui concerne les obligations souveraines libellées en euro, les investisseurs ont privilégiés les ETF offrant une exposition à toutes les maturités.

Les obligations d'entreprises ont été moins plébiscitées par les investisseurs avec une collecte atteignant seulement 1,3 Mds€, dont 1 Mds€ alloués aux obligations d'entreprises libellées en dollar.

Au cours de l'été, les souscriptions en ETF UCITS obligations ESG ont atteint 1,9 Mds€. Les ETF en obligations souveraines ESG ont progressé de 0,7 Mds€ alors que les ETF en obligations d'entreprises ESG ont attiré 0,6 Mds€. Les ETF UCITS obligations ESG n'ont attiré que 16% des flux obligataires totaux, affichant un ratio inférieur à celui des ETF UCITS actions ESG (31%). Cela s'explique principalement par l'attractivité des obligations souveraines, expositions pour lesquelles les solutions ESG sont moins nombreuses. Conscients de ce défi à relever, les fournisseurs d'ETF visent à offrir davantage d'ETF en obligations souveraines intégrant des critères ESG.

DISCLAIMER

Source: Bloomberg Finance LP - Amundi ETF

Les calculs des flux nets présentés dans ce document sont basés sur les données du marché primaire européen lors de la dernière semaine ouvrée. Base de données interne Amundi ETF - chaque ETF de la base de données est attribué par Amundi AM en fonction de son exposition sous-jacente.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Régulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com

Le présent document, de valeur non contractuelle, est un document à caractère commercial et non réglementaire, communiqué à titre purement indicatif par Amundi. Des informations contenues dans ce document peuvent constituer une recommandation à caractère général au sens de l'article 313-28 du Règlement Général de l'AMF. Elles ne constituent en aucun cas une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente ou d'arbitrage des parts des Fonds AMUNDI ETF présentés, ni un conseil en investissement, et ne doivent en aucun cas être interprété comme tel.

L'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi AM ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences directes ou indirectes, de nature financière ou non, des décisions d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base d'une information contenue dans ce document. Il est de la responsabilité de l'investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les fonds de la gamme Amundi ETF. Les performances passées ne sauraient être une garantie des performances futures. Veuillez noter que la société de gestion peut dé-notifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un Etat membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page consacrée à la réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com>.

Informations réputées exactes pour les mois de juillet et août 2023 – données à fin août 2023.

Reproduction interdite sans accord exprès de la Société de Gestion. Amundi ETF désigne le pôle d'Amundi AM en charge des OPCVM indicatifs cotés. Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée – SAS au capital de 1 143 615 555 euros – Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF

Composition : Art'6 - Crédit photo : Istock.